# Territoires d'industrie



Soutien à l'investissement et à la modernisation de l'industrie

à jour 2021

## Qu'est-ce que c'est?

Cible les investissements industriels qui sont susceptibles de démarrer rapidement et ayant des retombées socio-économiques fortes pour le territoire (maintien et création d'emploi, perspectives d'amélioration de la compétitivité, contribution à la transition écologique, développement des solidarités).



Des projets dits collectifs peuvent également être soutenus :

- Investissements et mise en commun d'actifs matériels
- Promotion d'une logique de filière
- Développement de compétences



#### Comment procéder?

Les projets sont à déposer sur des espaces dédiés à chaque région et sont instruits dans une logique de proximité par la Préfecture de région, le Conseil régional et les directions régionales de Bpifrance.

### Le calendrier

Candidatures ouvertes jusqu'au 1er juin 2021



# <u>Taille des projets</u> <u>éligibles</u>

 Les investissements du projet doivent être supérieurs à 200 000 euros.

